

CONTACT (étiquette CMS et CESF)

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF BUDGETAIRE



Les interventions en AEB des Conseillères en Economie Sociale et Familiales sont réalisées dans le cadre d'une convention de partenariat entre le département du Morbihan et l'UDAF pour les territoires d'interventions sociales de Hennebont, Le Fauët, Locminé, Lorient, Lorient périphérie, Ploërmel, Pontivy et Questembert.



Département du Morbihan
2, rue Saint-Tropez
56000 VANNES
www.morbihan.fr

UDAF du Morbihan
47, rue Ferdinand-le-Dressay
BP 74 56002 VANNES Cedex
www.udaf56.fr



L'Accompagnement Éducatif Budgétaire (AEB) est un travail d'accompagnement et de soutien effectué par un travailleur social de formation conseiller en économie sociale et familiale (CESF).

Ce professionnel intervient auprès de personnes qui rencontrent des préoccupations ou des difficultés budgétaires.

Il s'agit d'une démarche volontaire qui vise à améliorer les conditions de vie matérielles, sociales, familiales...

Comment se déroule l'intervention ?

Lors d'un premier entretien vous rencontrez le CESF et l'assistant de service social qui vous a fait la proposition d'AEB.

Un contrat est alors établi précisant les objectifs de l'accompagnement et sa durée, à partir de vos préoccupations, de vos choix et priorités.

Les rencontres avec le CESF ont ensuite lieu à votre domicile ou au centre médico-social, selon un rythme adapté à votre situation.

Enfin, un rendez-vous de bilan a lieu à la fin de l'intervention.

Cet accompagnement peut vous être proposé :

- pour vous apporter des conseils dans la gestion de votre budget
- en cas de situation budgétaire complexe (irrégularité ou baisse des ressources, endettement...)
- Si vous êtes confronté à un changement de situation qui fragilise votre budget : séparation, perte d'emploi, naissance, retraite...

Quelques exemples de ce qui peut être réalisé lors de l'AEB :

- aide dans les démarches administratives pour actualiser ou faire valoir ses droits.
- mise en place d'échéanciers, de plans d'apurement.
- proposition de méthodes pour faciliter la gestion de votre budget (tri des papiers, tableaux de tenue de compte...).
- contacts ou médiation auprès des créanciers et administrations diverses.
- réflexions et échanges sur le « rapport à l'argent », aide à poser des priorités budgétaires au regard de votre situation.

